Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600826-20261029-2026_069-DE

MAIRIE DE HELLÉAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Modalités de vote : Vote à main levée

Le 29 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie sous la présidence de Jean-Jacques MALEY, Le Maire, suivant convocation transmise le jeudi 22 octobre 2026 par voie dématérialisée, accompagnée de la note de synthèse. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22 octobre 2026.

En présence de : BRIEND Philippe, GUILLEMAUD Maryvonne, GUZU Dorina, LE BOUQUIN Nolwenn, LE TARNEC Claude, LOC'H Ana-Maria, MALEY Jean-Jacques, NIOBEY Patrick, ROHEL Stéphane, TAHON Emilie, TOUZÉ Elodie

Secrétaire de séance : NIOBEY Patrick

2026-069 - MORBIHAN ENERGIES - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2025

L'article L.5211-39 du Code des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser, chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Après avoir entendu le rapport de présentation, le conseil municipal prend acte de ces informations.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 29 octobre 2026

La présidence de séance,
Jean-Jacques MALEY, Le Maire

Le secrétariat de séance,
Patrick NIOBEY

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600826-20261029-2026_069-DE